



Réunion publique

7 juin 2013

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

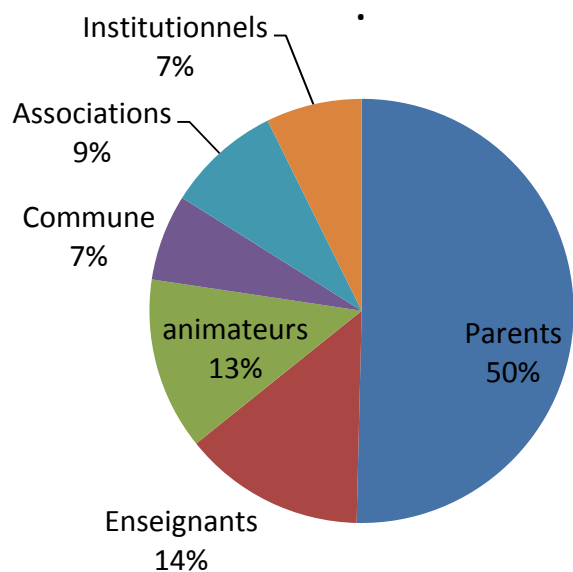
Septembre 2013 – juin 2016

Validé par le comité de pilotage du 22 mai 2013

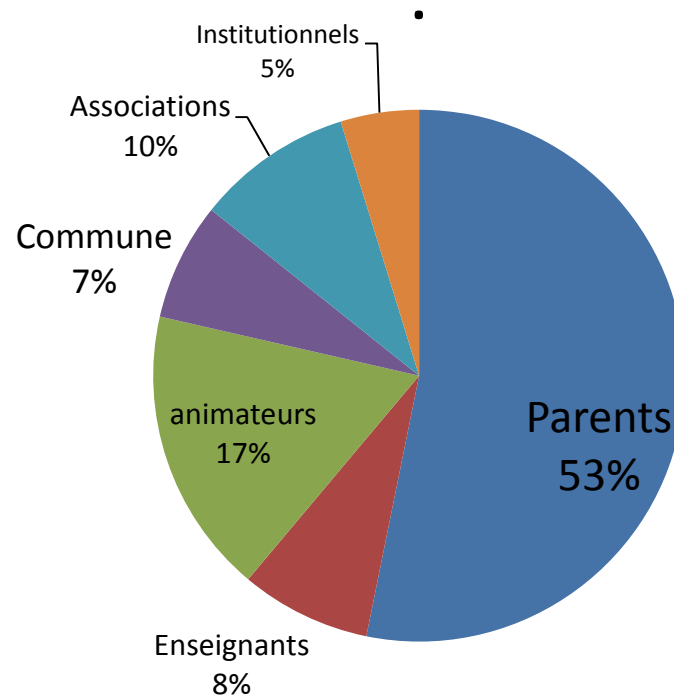


Ville amie des enfants

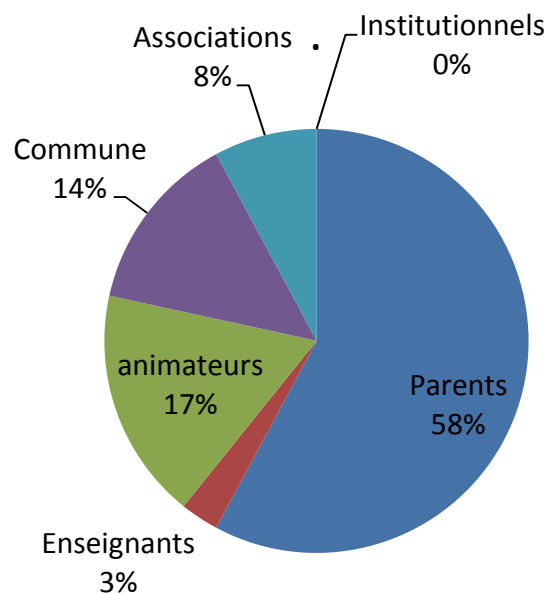
Répartitions des 137 personnes inscrites à la réunion du 21 mars



Répartitions des 124 personnes inscrites à la réunion du 5 avril



Répartitions des 102 personnes inscrites à la réunion du 7 juin 2013



Les documents en ligne

<http://www.mouans-sartoux.net>

Rechercher...

Ville de Mouans-Sartoux

Accueil La mairie Vivre à Mouans Éco-citoyen Sortir À votre service Découvrez Mouans Jeunesse

Je navigue comme je suis

- Jeux
- Famille
- Senior
- Association

Plan du site Payer mes Factures

vendredi, 07 06 2013

Rechercher...

Ville de Mouans-Sartoux

Accueil La mairie Vivre à Mouans Éco-citoyen Sortir À votre service Découvrez Mouans Jeunesse

Taille du texte

vous êtes ici : Accueil > Enfance-éducation

Rechercher...

ENFANCE ÉDUCATION

L'enfance et l'éducation sont, avec la culture et la vie associative, deux des pierres angulaires de l'action municipale. Les équipes municipales développent au quotidien les actions imaginées par les élus et ainsi donner aujourd'hui aux enfants, les clefs pour découvrir et s'ouvrir au monde de demain.

Téléchargez les documents sur les nouveaux rythmes scolaires en cliquant ici.

Scolaire

La ville, dotée de 3 groupes scolaires, fait de l'éducation sa priorité. 13 classes maternelles et 26 classes élémentaires accueillent les petits Mouansois.

Les centres de loisirs permettent à chaque enfant de s'épanouir. Ils favorisent le développement et la créativité des enfants grâce aux activités ludiques, culturelles et sportives mises à leur disposition.

Rechercher...

EXPOSITION

Dans le cadre de l'EXPOSITION « Les ... » par ... du 14 r...

Rechercher...

Les services à mon service

- Culture
- Enfance-éducation
- Qualité de vie
- Régie des eaux
- Solidarité
- Sports & Loisirs
- Urbanisme
- Vie économique

La mairie

- Adresses et horaires
- Élus et administration
- Mairie de Mouans-Sartoux

Rechercher...

Les services à mon service

- Culture
- Enfance-éducation
- Qualité de vie
- Régie des eaux
- Solidarité
- Sports & Loisirs
- Urbanisme
- Vie économique

La mairie

- Adresses et horaires

Les documents en ligne

The screenshot shows the website for the town of Mouans-Sartoux. The header includes the town name and a navigation menu with items like 'Accueil', 'Le maire', 'Vivre à Mouans', 'Eco-citoyen', 'Sortir', 'À votre service', 'Découvrir Mouans', and 'Jeunesse'. A search bar is visible with 'Accueil' and 'Rechercher' buttons. The main content area is titled 'Nouveaux rythmes scolaires' and 'Documents'. It lists three documents with their respective metadata and download buttons:

Document Title	Date de mise en ligne	Taille du fichier	Téléchargements
Compte-rendu du 2ème Comité de Pilotage du Projet éducatif territorial de Mouans-Sartoux	24/05/2013	1.43 Ko	25
Lettre à l'attention des parents	17/05/2013	224.24 Ko	25
Lettre parents	17/05/2013	224.24 Ko	18

Each document entry includes a 'Télécharger' button and a 'CR copil PEDT 28 03 13 validation' entry at the bottom with a date of 17/05/2013 and a file size of 252.57 Ko.

**1324 consultations
depuis le 15 mars 2013**

Les étapes de la réflexion et des décisions

•Phase 1 : s'informer et décider la date de mise en œuvre du décret

- Dès décembre 2012, la commune a réalisé un sondage auprès des familles pour connaître leur préférence entre le mercredi et le samedi et les activités qu'elles souhaitaient voir mises en place.
- De janvier à mars 2013, une quinzaine de réunions ont permis de rencontrer les différents partenaires (enseignants, parents, associations, personnel municipal et institutionnels) pour construire une culture commune de connaissances dans le domaine des rythmes de vie favorables à l'enfant.
- A la fin de cette première phase les conseils d'école se sont réunis et ont émis à 96,83% un avis favorable pour la mise en place des nouveaux rythmes en septembre 2013.

Les étapes de la réflexion et des décisions

•Phase 2 : construire ensemble le Projet Educatif Territorial (PEDT)

- Tous les partenaires ont été individuellement invités à participer à la concertation pour construire le projet éducatif territorial (2 réunions publiques et formulaires en lignes)
- Le 21 mars la concertation a porté sur les objectifs du PEDT.
- Le 28 mars le premier comité de pilotage s'est réuni et a validé les objectifs et les nouveaux horaires
 - Le 5 avril la concertation a porté sur les actions à mettre en place pour atteindre ces objectifs.
- Le 9 avril 2013 les conseils d'école ont approuvé à 83,33% les horaires proposés par le comité de pilotage.
- Le 16 mai 2013 Monsieur le Maire adresse une lettre aux parents présentant les étapes de la réflexion et les décisions pour la nouvelle organisation du temps répondant aux besoins des enfants.

Les étapes de la réflexion et des décisions

•Phase 3 : validation du Projet Educatif Territorial par le comité de pilotage et le conseil municipal

- Le 22 mai le comité de pilotage a arrêté les actions qui permettront d'atteindre les objectifs du PEDT.

- Le comité de pilotage a également arrêté l'organisation des temps d'activités péri éducatives (TAP) qui seront pris en charge par l'accueil de loisirs.

Le comité de pilotage a émis, à l'unanimité, un avis favorable au PEDT.

- Le projet éducatif territorial sera ensuite adopté en conseil municipal le 19 juin .

- Les parents seront informés le 7 juin sur l'organisation finale et il sera fait une restitution de la concertation.

ORGANISATION DE LA SEMAINE DES ENFANTS EN SEPTEMBRE 2013

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
1/2H	7H30 à 8H30				
1/2H	Accueil de loisirs et ramassage scolaire				
1/2H	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H30 Classe 12H40 ramassage scolaire	8H30 à 12H00 classe	8H30 à 12H00 classe
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H30 à 17H30 Accueil de loisirs Repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités	12H à 14H Accueil de loisirs Pause méridienne repas et activités
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe	17H30 à 18H30 Garderie	14H à 15H30 Classe	14H à 15H30 Classe
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	17H30 à 18H30 Garderie	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire	15H30 à 18H30 Accueil de loisirs Activités, temps libre, intervenants associations, accompagnement vers les activités extra-scolaires 16H30 ramassage scolaire
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					
1/2H					



OBJECTIFS DU PEDT

- **Le PEDT fixe 47 objectifs** (généraux, de moyens et opérationnels) pour l'école, le périscolaire et les associations.
- Les objectifs s'articulent autour :
 - De la réussite scolaire de l'enfant.
 - De l'épanouissement de l'enfant dans ses différents temps de vie.
 - Du vivre ensemble.
 - De la prise en compte de la parole de l'enfant.
 - Du travail en commun des différents acteurs.
 - De la relation avec les parents.

ACTIONS DU PEDT pouvant être mises en place par l'école, l'accueil de loisirs et les associations.

Le PDT propose 130 actions à disposition des équipes:

Pour permettre à l'enfant :

- de s'épanouir dans un cadre rassurant où il a plaisir à venir.
- l'apprentissage du respect de l'autre
- d'être sensibilisé et vigilant à l'égalité filles/garçons
- La prise en compte de sa parole
- d'avoir confiance en lui, de réussir
- D'être aider pour identifier les différents temps d'accueil et les attitudes correspondantes
- D'avoir une journée moins fatigante et plus équilibrée
- de s'ouvrir sur le monde
- de découvrir de nouvelles activités
- de s'impliquer dans ses apprentissages et ses activités
- De bénéficier d'une pause méridienne conçue comme une respiration

Pour permettre aux parents :

- d'être informés sur ce que font leurs enfants et comment ils se comportent
- D'être aidés dans l'accompagnement de la réussite de leurs enfants

Pour favoriser les échanges entre partenaires et travailler ensemble

Pour partager les locaux pour un meilleur accueil de l'enfant.

pour savoir repérer et aider les enfants en souffrance.

ORGANISATION DES ACTIVITES PERISCOLAIRES

Accueil de loisirs dans chaque école

Le matin de 7H30 à 8H30 (activités calmes - Accueil des enseignants à 8h20)

Le midi de 12H00 à 14H00

Le soir de 15H30 à 18H30

A partir de 15H30, les enfants pourront être inscrits à l'accueil de loisirs pour une, deux ou trois heures. Les enfants auront accès à des activités de l'accueil de loisirs, à des cycles d'activités avec des intervenants spécialisés, à l'atelier « coup de pouce » pour les leçons et un goûter leur sera également servi.

(Forfait mensuel de une, deux ou trois heures - Quotient familial)

Accueil de loisirs le mercredi **après-midi et pendant les vacances scolaires**

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MIDI

	Accueil des enfants de PS et MS de 12H00 à 13H50
¼ heure	Passage aux sanitaires et installation à table
¼ heure	repas
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	Passage aux sanitaires et installation dans la salle de sieste
¼ heure	Sieste / repos
¼ heure	
¼ heure	

	Accueil des enfants de 12H00 à 13H50
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur. Activités de l'accueil de loisirs. Activités de relaxation. Salle de repos
¼ heure	
¼ heure	REPAS au self
¼ heure	Les enfants rejoignent leur animateur référent Temps calme dans les classes jusqu'à 13H50 puis les enseignants prennent le relais.
¼ heure	
¼ heure	

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU SOIR

Enfants inscrits de 15H30 à 16H30	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Activités libres structurées, activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Atelier coup de pouce
16H15 GOUTER	

Enfants inscrits de 15H30 à 17H30	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Cycle d'activité sur inscription
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Atelier coup de pouce
16H45 GOUTER	
¼ heure	17H00 Atelier coup de pouce
¼ heure	Ou Espaces ludiques intérieur et extérieur

Enfants inscrits de 15H30 à 18H30	
¼ heure	Transition, les enfants sont pris en charge par les animateurs et orientés vers leurs activités
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Atelier coup de pouce
16H30 GOUTER	
¼ heure	Cycle d'activité sur inscription
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs
¼ heure	Atelier coup de pouce
¼ heure	Espaces ludiques intérieur et extérieur
¼ heure	Activités de l'accueil de loisirs

Calendrier des cycles d'activités suivies

Semaine 36 rentrée le 03/09	Forum des activités 3 semaines de présentation des activités avant inscriptions		
Semaine 37			
Semaine 38			
Semaine 39	Cycle 1 Séances 1 à 4		
Semaine 40			
Semaine 41			
Semaine 42			
Semaine 43	Vacances de la Toussaint		
Semaine 44	Cycle 1 suite Séances 5 à 10		
Semaine 45			
Semaine 46			
Semaine 47			Ou cycle 1 bis Séances 1 à 6
Semaine 48			
Semaine 49			
Semaine 50			
Semaine 51	Semaine banalisée		
Semaine 52	Vacances de Noël		
Semaine 1	Cycle 2 Séances 1 à 6		
Semaine 2			
Semaine 3			
Semaine 4			
Semaine 5			
Semaine 6			
Semaine 7			
Semaine 8	Vacances d'hiver		
Semaine 9	Cycle 3 Séances 1 à 6		
Semaine 10			
Semaine 11			
Semaine 12			
Semaine 13			
Semaine 14	Vacances de printemps		
Semaine 15	Cycle 4 Séances 1 à 7		
Semaine 16			
Semaine 17			
Semaine 18			
Semaine 19			
Semaine 20			
Semaine 21			
Semaine 22			
Semaine 23	Semaines banalisées		
Semaine 24			
Semaine 25			
Semaine 26			
Semaine 27			

Liste des activités suivies, sur inscription par cycles

Animateurs spécialisés de l'accueil de loisirs :

- 1 animateur Musique : djembé, chorale
- 5 animateurs Activités physiques/ école du sport : sports collectifs, jeux collectifs, gym, cirque, athlétisme, vélo, roller, jeux de raquette...
- 1 animateur Echecs
- 1 animateur Environnement : JEAC (Jardin écologique à compostage) et forêt

32 heures hebdomadaires si 1H/jour ou 64 heures si 2H/jour

Partenariats avec les associations (confirmés):

- Activités physiques : tennis, jeux d'opposition, football, escrime, volley, gym, pétanque, piscine, tir à l'arc
- Activités artistiques et culturelles : musique, théâtre, danse jazz, danse hip-hop, informatique, médiathèque, peinture, poterie, cirque, patrimoine et histoire de l'art, photo.
- Divers : club Unicef

22 heures hebdomadaires

APC dans le cadre du projet d'école:

- François Jacob : expérimentations "La main à la pâte" , chorale + accompagnement guitare ou djembé, journal de l'école travail sur l'image (appareil photo numérique, caméscope, ordinateurs, Tbi, logiciels de traitement de l'image): réaliser des montages, des reportages, un journal télévisé, s'interroger sur le sens des images, sur la communication par l'image.

4 heures hebdomadaires

Liste des activités sur inscription par cycles

Partenariats avec les associations (en cours de construction) :

- Activités physiques : ping-pong
- Activités artistiques et culturelles : Danse espace 614, , ludothèque, danse sportive, théâtre soi disant,
- Activités scientifiques
- Divers : communication non violente, atelier mobilité
- Apprendre à porter secours

Objectif, 12 heures hebdomadaires

Liste des activités sur inscription par cycles

Si 500 enfants sont inscrits au périscolaire 2 ou 3 heures:

Avec 48H hebdomadaires d'animation on peut mettre en place 12H par jour.

12 groupes de 24 enfants(288 enfants) encadrés par un animateur spécialisé et un animateur de l'accueil de loisirs.

Chaque enfant pourra ainsi bénéficier de 2 activités par semaine.

Autres activités proposées pour tous

Partenariats pour activités ponctuelles :

- Rencontre avec une œuvre à l'EAC
- Ecoute musicale (1/2H par semaine)
- Rencontre avec un instrument de musique
- Rencontre avec les objets du patrimoine
- Inventaire citoyen
- CCFF

Partenariats avec les enseignants :

- APC dans le cadre du projet d'école
- Intervenants sur projets



Actions prioritaires 2013-2014

- Mise en place d'un temps calme en fin de pause méridienne.
- Proposer des lieux de repos/calme et des activités de relaxation.
- Etablir un lien entre le projet d'école et le projet pédagogique de l'accueil de loisirs.
- Mieux partager les locaux (scolaires, périscolaire et sportifs).
- Mettre en place des cycles d'activités suivies sur inscription (associations, animateurs spécialisés, APC dans le cadre du projet d'école)

Articulation du PEDT avec les autres dispositifs

- **PEL : Projet éducatif local (5 axes) :**
 1. Une ville accueillante pour les enfants et les jeunes
 2. Education et Prévention
 3. Social, répondre aux besoins, une ville solidaire
 4. Vivre ensemble, relation à l'autre
 5. Travailler ensemble
- **CEJ: contrat enfance jeunesse avec la CAF**
- **PNNS: ville active du plan national nutrition santé**
- **Ville amie des enfants, engagée auprès de l'UNICEF**



PARTENAIRES ET PILOTAGE DU PEDT

Elus Mouans-Sartoux

Maire
1er adjoint sport et vie associative
Adjointe à la culture
Adjoint enfance et éducation
conseillère municipale
conseiller municipal
conseiller municipal

Techniciens de la ville

DGS
directrice enfance éducation
Responsable accueil de loisirs
Adjoint responsable accueil de loisirs
Directeur Culture
chargée de mission culture
directeur sport vie associative
responsable vie associative

Parents délégués

élémentaire Legall : 2
maternelle Legall : 2
Orée du bois : 2
François Jacob : 2

Enseignants

élémentaire Legall : 2
maternelle Legall : 2
Orée du bois : 2
François Jacob : 2
RASED mouans-Sartoux : 1

Institutionnels

IEN val de siagne
DASEN
Chargée de mission Rythmes Scolaire DSDEN
Jeunesse et sport DDSCS
CAF
DDEN : 2
UNICEF ville amie des enfants
Infirmière scolaire
Défenseur des droits
C.A. Pôle Azur Provence

Associations

Espace de l'Art Concret
Soi disant
Football
Espace 614

Le PEDT arrêté par le comité de pilotage du 22 mai sera proposé au prochain conseil municipal.



SUIVI ET EVALUATION DU PEDT

Le suivi du projet sera assuré par le comité de pilotage qui sera réuni au moins 3 fois au cours de la prochaine année scolaire :

- En novembre, pour un premier point d'étape.
- Début février, pour une évaluation et pour lancer une réflexion sur les points à améliorer.
- En mai, pour une validation des modifications proposées ou pour la confirmation du PEDT.

Point à observer particulièrement	Critères d'évaluation
Horaires de fin de cours le mercredi matin	

Ce tableau sera complété au prochain comité de pilotage du mois de novembre 2013